

Commande de diagnostic d'Assainissement Collectif

Contrôle et conformité de la propriété en application de la loi n°92-3 du 3 janvier 1992 sur l'eau

20042026



Dans le cadre de la gestion de son service assainissement collectif, la Communauté de Communes des Forêts du Perche a contracté une Délégation de Service Public (DSP) avec la société AQUALTER à compter du 1^{er} janvier 2026.

1. Demandeur

Nom / Prénom :
Adresse :
Code postal / Commune :
Téléphone : Adresse électronique :
 Propriétaire Mandataire (préciser) :

2. Immeuble concerné par le contrôle

Adresse du bien :
Code postal / Commune :
Références cadastrales (si connues) :
Type de bien :
 Maison individuelle Immeuble collectif Local professionnel
 Autre (à préciser) :

3. Motif de la demande

Vente du bien Travaux de raccordement Mise en conformité
 Autre (à préciser) :

4. Informations complémentaires

Observations particulières (travaux récents, accès, contraintes, animaux, etc.) :
.....
.....

Points d'eau accessibles et actifs OUI NON (non accessible / contrat eau coupé)

5. Pièces jointes

Plan de situation Plan de cadastre Autorisation du propriétaire (si mandataire)
 Autres documents utiles :

6. Engagement du demandeur

Je soussigné(e),, certifie l'exactitude des informations fournies, sollicite la réalisation d'un contrôle de conformité de l'assainissement collectif du bien désigné ci-dessus, reconnaît que le contrôle de conformité donnera lieu à une facturation d'un montant de 210,00€ TTC et m'engage à régler cette somme directement auprès de la société AQUALTER.

**Formulaire à retourner à l'adresse : controle.assainissement@foretsduperche.fr
ou par papier au siège de la Communauté de communes
(2, rue de Verdun – 28250 Senonches)**

Cadre réservé à l'administration

Date de réception de la demande :
Date de transmission :
Date du contrôle :

Fait à, le
Signature du demandeur :